

M. Gray: A propos de l'interruption de l'honorable représentant, je dirai que je consultais brièvement de temps à autre certaines notes. Peut-être que si l'honorable représentant avait l'occasion de lire ces notes, ses déclarations à la Chambre seraient plus sérieuses et plus utiles.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Il doit être myope.

M. Gray: Par malheur, monsieur le président, je dois porter des verres. Cependant, je ne suis pas myope au point de ne pas voir le vide du programme conservateur.

Monsieur le président, pourquoi le gouvernement actuel n'a-t-il affecté aucune somme à l'aménagement d'un port à Windsor, l'une des routes maritimes les plus sillonnées au monde, étant donné qu'il a dépensé des centaines de milliers de dollars, et continue d'en dépenser, malgré son programme d'austérité, pour des travaux semblables dans des villes dont la population est moins élevée que celle de Windsor et où la navigation est moins active qu'à Windsor dans le moment. La grande ville de Détroit, aux États-Unis, dont la population atteint près de trois millions, est située de l'autre côté de la rivière. A cause de ses aménagements portuaires insuffisants, il est arrivé parfois dans le passé que des navires aient été obligés d'attendre les uns derrière les autres dans la rivière Détroit pour accoster du côté américain. Un port de la région de Windsor, qui comprendrait des entrepôts en douane suffisants, pourrait non seulement devenir une source bien nécessaire d'emplois mais permettrait également de gagner des dollars américains. Il faut faire quelque chose maintenant tandis que l'occasion se présente.

Son incapacité à prendre des mesures de ce genre, monsieur le président, souligne les erreurs fondamentales du présent gouvernement dans sa façon de résoudre la crise financière qu'il a tellement suscitée. Il n'a pas su entreprendre des travaux publics propres à créer des emplois permanents dans l'industrie, une fois les travaux terminés. Le gouvernement en place n'a pas réussi à régler le problème des industries et des usines qui quittent les collectivités dont elles sont la vie et que rien ne remplace. C'est un problème qui devrait préoccuper non seulement les intéressés mais tous les Canadiens car le déclin de ces collectivités menace de retarder les progrès de l'ensemble du pays.

Monsieur le président, le problème n'est pas sans avoir des répercussions sur le plan économique puisque les industries ont tendance à se grouper dans quelques grandes régions métropolitaines du pays. Par suite de cette concentration, les municipalités en question doivent s'endetter fortement pour fournir les services requis non seulement

par les usines mais par le surcroît de population. Lorsqu'une industrie quitte une région, elle ne laisse à la municipalité que dettes et problèmes puisque cette dernière dispose de revenus moins élevés pour défrayer le coût de services que requéraient auparavant l'industrie et ses employés. Je me dois de mentionner d'une manière spéciale le fardeau continue que constitue pour les municipalités, les gouvernements provinciaux et l'État central, donc pour tous les Canadiens, le soutien de tous ceux qui deviennent des chômeurs chroniques par suite des progrès techniques, des fluctuations économiques et surtout du démantèlement des industries. Il s'agit d'un problème social autant qu'économique. De fait, si l'on s'y arrêta quelque peu, on s'apercevrait probablement que les conséquences sociales sont finalement plus sérieuses que les répercussions sur le plan économique.

Je trouve qu'il est foncièrement inhumain de se débarrasser d'un homme qui a voué toute sa vie à l'entreprise, de se débarrasser de lui comme si c'était une vieille machine qu'on jette au rebut. Cet homme peut être trop vieux, d'après les normes serrées d'aujourd'hui, ne peut pas avoir les qualités techniques nécessaires pour se trouver du travail dans sa propre localité—à condition qu'il y en ait—ou ailleurs. Cet homme a peut-être placé toutes ses économies dans sa maison. Comme il a toujours vécu dans la même ville, il s'est fait, au cours des années, tout un cercle d'amis et de connaissances. Qu'est-ce qu'un homme comme cela peut faire? Il lui sera probablement difficile, à son âge, et compte tenu du niveau de ses aptitudes, de trouver un autre emploi. S'il a la chance de suivre la même compagnie dans sa nouvelle localité—ce qui n'arrive pas assez souvent—qui va lui acheter sa maison à un prix raisonnable? S'il veut aller ailleurs pour trouver du travail, qui va l'aider à soulager le fardeau que représenteront ses frais de déménagement et l'entretien de sa famille pendant qu'il cherchera cet emploi? Qui va l'aider à apprendre un autre métier, afin qu'il puisse s'adapter à nos techniques toujours en évolution, avant que son emploi actuel disparaisse?

Je regrette de dire que j'en suis arrivé à la conclusion que les compagnies en cause n'ont pas encore assumé leur part de responsabilité envers leurs employés qui ont consacré des années de leur vie à leur service, ou envers les villes qui, peu à peu, sont devenues tributaires de ces usines et qui se sont endettées pour pouvoir les servir. Il y a une grande tâche à accomplir. Bien entendu, pour venir à bout de ce problème, il nous faut la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux. Mais le gouvernement fédéral pos-